

5^c Journal du Lot 5^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1; RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SEMAINE

EN FRANCE

La politique. — Un discours de M. Poincaré.

La logique continue d'avoir raison. Le Cabinet Doumergue se présentera lundi devant les Chambres. Il y remportera le succès justement dû à sa belle victoire électorale. Le président du Conseil prendra ensuite telle décision qui lui conviendra.

Où il restera à son poste — et c'est l'hypothèse la plus admise — après remaniement ministériel indiqué par la situation politique, par la très nette orientation du pays vers la gauche, où il remettra au Président de la République le soin de former un nouveau Cabinet dont la composition sera évidemment dictée par cette situation, cette orientation.

Que M. Doumergue garde les affaires ou qu'un autre républicain le remplace c'est, en effet, sur le programme exposé par le président du Conseil développé à Souillac, que l'on devra gouverner demain. Le pays a exprimé sa volonté : il n'y a qu'à lui obéir. Il veut les réformes démocratiques. Il faudra les lui donner.

La tâche est superbe, au surplus, que les circonstances assignent au gouvernement de demain : M. Doumergue ne peut manquer d'être séduit par la perspective d'avoir à livrer les plus belles batailles du régime. Pour briser les dernières résistances, il trouvera groupée, derrière lui, l'armée républicaine la plus disciplinée, la plus résolue à vaincre.

Quel chef de gouvernement de gauche ne voudrait hâter et vivre l'heure de la justice fiscale ?

Le discours que M. Poincaré a prononcé dimanche, à Lyon, au banquet du Conseil général du Rhône, et où il a défini le rôle du Président de la République, est d'une haute correction constitutionnelle. On ne saurait préciser en termes plus lapidaires et plus expressifs le caractère du mandat que la loi assigne au premier magistrat de l'Etat.

Du jour, en effet, où s'installe à l'Élysée, l'Élu du Congrès n'est plus l'homme d'un parti ; il devient le serviteur de la République ; il reste en dehors des partis, cherchant à dégager les pensées maîtresses de la nation, appelant au pouvoir ceux que désigne la majorité parlementaire. Les mots d'arbitre et de conseiller, en lesquels M. Poincaré a synthétisé ses attributions, répondent à merveille à la vérité républicaine.

Il n'est pas indifférent qu'il ait prononcé ce discours au lendemain des élections, dont la portée se marque de mieux en mieux à la veille de la rentrée des Chambres, au moment où va se décider l'action de toute une législature. Il a riposté — et sa formule ne pouvait être plus nette — à ceux qui l'engageaient plus ou moins indiscrètement à faire acte de pouvoir personnel. La loyauté de son attitude, dont nul n'était en droit de douter, lui a mérité déjà les critiques, les reproches de la réaction.

Il fallait que nos adversaires comprissent bien mal son caractère pour croire qu'il eût consenti à servir leurs combinaisons et à sortir de ses prérogatives.

Les voilà avertis. C'est en dernière analyse au Parlement, issu de la consultation nationale, qu'il revient de statuer sur les réformes nécessaires, de contrôler les actes ministériels, de fixer une orientation. Et la majorité républicaine, dévouée au progrès, est assez forte et assez compacte pour que les partisans de la résistance désespèrent dès à présent de l'efficacité de leurs efforts.

A L'ÉTRANGER
En Angleterre. — Italie et Autriche

D'après l'ordre du jour arrêté par M. Asquith la semaine dernière, car la fixation appartient non à la Chambre, comme en France, mais au Gouvernement, qui a, en outre le droit de limiter le nombre et la durée des

séances consacrées à la discussion d'un projet de loi, la loi de la Séparation des Églises et de l'Etat dans le pays de Galles, vient d'être votée en troisième lecture pour la troisième et dernière fois et il en a été de même pour le Home-Rule.

Que se passera-t-il ensuite ? Nul ne le sait.

Lorsqu'il y a huit jours, le Gouvernement a annoncé qu'après le vote du projet de loi actuel sur le Home Rule, il proposerait à la Chambre, un amendement de nature à donner satisfaction aux gens d'Ulster, il s'est attiré une véritable rebuffade de la part du chef du parti Irlandais, M. Redmond, qui a nettement déclaré que lui et ses amis n'accepteraient plus aucune concession à l'opposition, ajoutant, aux applaudissements non seulement de tous les Irlandais mais aussi d'un très grand nombre de libéraux, que le Gouvernement en avait déjà fait beaucoup trop ; que toute tentative de conciliation étant considérée par ses adversaires, comme un indice de faiblesse, ne pouvait, par cela même, amener aucun résultat.

Dans ces conditions, on se demande ce que va faire M. Asquith ; sa situation est vraiment difficile.

Le discours que M. di San Giuliano, ministre des affaires étrangères d'Italie, a prononcé mardi serait-il un chant du cygne ? On dit que le secrétaire d'Etat ne tarderait pas à quitter le pouvoir, car la majorité des parlementaires italiens lui reprochent son excès de complaisance pour la Triplice et réclament un rapprochement avec la France.

C'est, sans doute, pour désarmer ses adversaires qu'il a tant insisté sur l'équilibre nécessaire de l'Adriatique. Revendiquer cet équilibre, c'est désavouer la politique austro-hongroise en Albanie, car le Cabinet de Vienne a nettement marqué, ces derniers jours, qu'il visait à la prépondérance dans l'Etat indépendant.

Par la force des choses, l'antagonisme ira croissant entre l'Autriche et l'Italie. La question albanaise a trop d'importance aux yeux de toute deux pour qu'elle ne provoque pas entre elles, et à bref délai, un grave conflit. Et il est à noter que l'opinion italienne n'appréhende plus ce différend.

C'est parce qu'elle se méfie des entreprises autrichiennes, que M. di San Giuliano, partisan convaincu de la Triplice, ne pourra demeurer aux affaires étrangères, en dépit de ses paroles légèrement comminatoires de mardi.

Il a essayé sans doute, en flattant l'impérialisme d'une partie de la nation, de faire reluire les avantages économiques qu'il avait obtenus en Asie Mineure. Mais l'impérialisme est en baisse, à Rome comme partout, et la carte à payer pour la Libye — 1.400 millions — lui a porté un coup.

A l'heure présente, l'Italie veut surtout défendre ses droits et ses intérêts dans l'Adriatique, et elle ne s'y heurte qu'à son alliée l'Autriche. Et voilà pourquoi il y a une tension entre Rome et Vienne, une tension que Berlin tâche vainement d'abolir.

LE FURETEUR.

CONSEILS

Les élections furent à gauche. Nul ne peut le contester.

Certains journaux ont, à l'aide de statistiques complaisantes, fait sortir de la dernière consultation nationale des conséquences imprévues. Ils situaient au Centre, l'axe de la majorité nouvelle. L'exagération était manifeste. Aussi bien, ils n'ont point persévéré dans leur erreur volontaire.

Et, maintenant, tout le monde est d'accord pour reconnaître que la Chambre nouvelle est plus avancée que la dernière législature.

J'ai même lu dans des feuilles de droite que la « Vague rouge » approchait. Diable ! Quelle affaire ! Si les conservateurs sont menacés d'être engloutis sous la vague

rouge, la plus élémentaire prudence leur conseille de prendre leurs précautions. Et, comme je tiens essentiellement à les préserver, non seulement de toute peine même légère, mais aussi de la mort par submersion rouge, je me permets de leur adresser quelques conseils.

La « vague rouge » peut se laisser choir sans danger dans une mer plate comme un discours d'académicien, si nos bons progressistes savent s'y prendre. Qu'ils apaisent les flots courroucés en leur faisant des sacrifices nécessaires ! Immolez, seigneurs, sur l'autel de la Générosité, votre résistance à l'impôt sur le revenu ; égorguez (je vous demande pardon de cette image horrible, mais les métaphores sont de bien dangereuses connaissances, quand on les suit quelque peu, on ne sait où elles vous mènent), égorguez sur les marches du Palais-Bourbon les quatre vieilles (je parle des contributions directes) ; faites des libations à la déclaration contrôlée ; et la vague rouge s'aplatira dans une mer d'huile.

Étant sorti, comme je l'ai pu, plutôt mal que bien, de cette entreprise métaphorique, je dis, en français, aux modérés, qu'il est temps pour eux de consentir les sacrifices nécessaires. Actuellement, on ne peut plus ruser avec l'impôt sur le revenu ; on ne peut plus retarder cette réforme. Il convient de faire contre mauvaise fortune (sera-t-elle si mauvaise que cela, je ne le crois pas) bon cœur, et d'accepter ce qu'on ne peut éviter.

La réforme fiscale doit être le premier acte de cette législature nouvelle. Nul sujet de préoccupations n'est plus pressant. C'est bien sur cette question que les électeurs ont voté ; et ils ont affirmé leur volonté de voir le Parlement les doter d'un système d'impôts s'adaptant à l'activité moderne.

Aussi je dis à Messieurs les modérés : acceptez l'impôt sur le revenu avec une sage déclaration contrôlée, parce que vous ne pouvez pas faire autrement. Il serait voté sans vous. Alors ?...

Georges PONSOT,
Député du Jura.

INFORMATIONS

Au Maroc

Dans la Région de Taza

De Taza on mande que le tribus qui habitent la vallée de l'Innaouen font des ouvertures pacifiques.

La colonne Baumgarten, venant de l'oued Amelil, est rentrée le 25 à Taza, où elle a pris un repos mérité. Le général Gouraud, quittant le poste des Tsoul, s'est porté au sud de Sillen, au nord du Djebel Metarka.

Le territoire de Taza reste placé sous le commandement du colonel Boyer. Le commandant Mangin est désigné comme chef du service des affaires indigènes et des renseignements.

Arrestation des Ravisseurs de M. Monnier

Deux pelotons de cavalerie et une compagnie d'infanterie sont allés au village Kreb. Le commandant Boulot, de la police franco-marocaine, surveillait personnellement l'action des troupes, qui cernèrent complètement le village. Les notables se rendirent auprès de Kalifa, et, après enquête, quatre indigènes compromis dans l'affaire furent arrêtés, notamment celui qui entraîna M. Monnier. Ces indigènes furent conduits sans incident à Tanger et enfermés à la kasbah. Sur les quatre indigènes arrêtés, trois se réclament de la protection allemande, anglaise et portugaise.

Le Cabinet Doumergue et la rentrée des Chambres

Il est certain que M. Doumergue réunira ses collègues en Conseil de cabinet avant le retour de M. Poincaré de Bretagne, soit lundi matin, soit plutôt lundi dans la soirée, après qu'on aura pu avoir des renseignements certains sur les dispositions des différents groupes de la Chambre, ces groupes devant se réunir soit avant la rentrée soit le jour même de la réouverture. Les socialistes unifiés et les radicaux unifiés sont convoqués pour lundi matin.

D'autre part le groupe des républicains de gauche, groupe qui s'est constitué à la fin de la dernière législature, sous l'initiative de MM. Thomson et Sarrien, et qui comprend une cinquantaine de radicaux ni unifiés ni fédérés s'est réuni jeudi après-midi à 4 heures.

MM. Jules Siegfried et Paul Bignon ont convoqué un certain nombre de leurs collègues républicains de gauche pour lundi matin, jour de la rentrée, au Palais-Bourbon, à l'effet d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de reconstituer leur ancien groupe (la gauche démocratique) ou d'en constituer un nouveau sous un autre nom.

D'autre part, sur l'initiative de M. Lauraine et de quelques-uns de ses collègues, les anciens membres de la gauche radicale ainsi que les nouveaux élus correspondant à la même opinion, vont être convoqués à l'effet de reconstituer ce groupe.

Voici l'ordre du jour de la séance de lundi au Palais-Bourbon :

A deux heures séance publique ; installation du président et des secrétaires d'âge ;

Scrutin pour la nomination du président provisoire ;

Scrutin pour la nomination de deux vice-présidents provisoires ;

Installation du président provisoire ;

Tirage au sort des bureaux ;

Fixation de l'ordre du jour.

Le président d'âge est, on le sait, M. le baron de Mackau, qui est né en 1832.

Les plus jeunes membres qui rempliront les fonctions de secrétaires d'âge sont : MM. Pierre, Etienne Flandin, Chaigne, Anglés et Forgeot.

On ne croit pas que M. Deschanel ait de concurrent à la présidence. Cependant, il est possible que les socialistes se comptent sur le nom d'un des leurs, M. Vaillant ou M. Jules Guesde.

Pour les deux postes de vice-président, on cite les noms de MM. Etienne, Clémentel, Messimy, Rabier et Augagneur.

Après avoir accompli les scrutins nécessaires, la Chambre s'ajournera vraisemblablement à mercredi pour donner le temps à ses bureaux de préparer, pour les lui soumettre les rapports sur les vérifications d'élections.

Dès que plus de la moitié des mandats auront été validés, il pourra être procédé à l'élection du bureau définitif, et la Chambre se trouvera constituée.

Ce sera jeudi ou vendredi prochain.

Mort de la « Dame blanche »

Mme de Jouffroy d'Abbans, la fameuse « Dame blanche » de l'affaire Dreyfus, est morte à Hyères, où elle avait été transportée le 17 mai. Gravement malade, Mme d'Abbans, qui est âgée de cinquante-neuf ans, avait quitté Paris il y a un mois environ pour aller se reposer à Bormes, station du Var. Peu après son arrivée, M. Chommeton, maire et conseiller général de Bormes, voyait arriver chez lui un gamin qui lui remit, de la part de Mme de Jouffroy d'Abbans, une lettre laconique dans laquelle elle implorait son secours. La signataire écrivait qu'elle était séquestrée et qu'elle craignait de voir disparaître son argent et ses bijoux. Quelques jours après, Mme

Une Suffragette française fait scandale à Londres

La National Gallery se trouvant fermée en raison des récents attentats des suffragettes, une femme âgée de soixante ans a brisé jeudi matin plusieurs vitres du monument à coups de pierres. Arrêtée aussitôt, elle a comparu devant le tribunal de Bow-Street. L'inculpée refuse de faire connaître son identité. On pense toutefois qu'elle est de nationalité française. Interrogée, elle s'est mise à pousser des cris et à prononcer un long et violent discours. Comme elle refusait de se calmer, le juge a renvoyé l'affaire à huitaine. L'inculpée a alors poussé les cris de : « Vive la liberté ! Vive Cristabel ! »

Un krach de 15 millions

Le procureur de la République a fait procéder jeudi soir, à six heures, à l'arrestation de deux banquiers de la rue Halévy, MM. Henri et Alexandre de Neuville. Il s'agit d'un krach financier qui atteint le chiffre de 15 millions environ, alors que l'actif est à peine de 3 millions.

TERRIBLE CATASTROPHE

Une catastrophe effroyable, qui rappelle celle du *Titanic*, s'est produite en vue de la côte canadienne. Un transatlantique anglais, un de ces paquebots géants qui sont comme des villes flottantes, l'*Empress-of-Ireland*, du port de Liverpool, a coulé en dix minutes en pleine mer. On croyait d'abord à une rencontre avec un iceberg, comme pour le *Titanic*. Renseignements pris, le transatlantique est entré en collision avec un bateau charbonnier, le *Storstad*.

L'*Empress-of-Ireland* s'est complètement englouti dans les flots. Il a suffi d'un choc pour anéantir ce colosse aux pieds d'argile.

857 morts

La Direction de la Canadian Pacific annonce que le nombre des passagers de l'*Empress of Ireland* était de 778, dont 78 en première classe, 213 en seconde et 490 en troisième.

D'autre part, 413 hommes d'équipage, soit en tout 1.191 personnes à bord. Le chiffre des personnes sauvées est officiellement des 334. On craint que toutes les autres — soit 857 — aient péri.

En Albanie

La nature du mouvement albanais

D'après des renseignements concordants fournis par des étrangers qui ont été prisonniers à Siak, les insurgés sont des gens de Kroja, Tirana, Siak, Rekini et Cavaja. Les véritables chefs du mouvement, qui se tiennent à Tirana, ne se sont pas laissés voir. Les prisonniers disent qu'il ont pu constater qu'il a parmi les insurgés quinze Turcs mieux vêtus que les autres rebelles. Ils ont vu aussi des canotiers d'officiers, mais pas d'officiers.

Des villages catholiques prennent aussi part au mouvement.

Parmi les insurgés, il y en a qui sont partisans du prince. Un autre petit groupe se prononce pour le sultan. La grande majorité est irrésolue. Il semble de plus en plus qu'on se trouve en présence d'un mouvement qu'on aurait préparé depuis longtemps et développé en profitant de divers sujets de mécontentement locaux et l'on s'attend à ce que les instigateurs de l'insurrection démasquent bientôt leur jeu.

Les insurgés se concentrent pour résister

Les insurgés se concentrent aux bords du Skumbi pour résister en cet endroit à Aziz-Pacha, qui marche contre eux avec les Albanais fidèles au gouvernement. Pour cette raison, la commission de contrôle n'a trouvé à Kavaja aucune autorité, à l'exception du mufti.

Petites Nouvelles

Dans un Message, le président de la République de l'Argentine annonce qu'il soumettra bientôt au Parlement un traité d'arbitrage conclu avec la France, et qui constituera un lien nouveau et important entre les deux pays.

Le ministère des colonies anglaises a reçu un cablogramme du gouverneur de la colonie anglaise d'Hong-Kong l'informant qu'au cours de la semaine dernière 218 cas de peste ont été constatés dans l'île. 188 décès se sont produits.

Près de Longwy-Haut, à Differdange, importante localité industrielle de la frontière luxembourgeoise, un jeune cycliste de quatorze ans a fait une chute et roula sous un camion automobile lourdement chargé de pierres, conduit par son père. Celui-ci fut ainsi témoin de la mort horrible de son malheureux enfant.

Au cours d'un fort coup de vent du sud-ouest, dans la nuit du 25 au 26 mai, le canot de pêche « Saint-Antoine-n°45 », d'Ajaccio, s'est perdu corps et biens.

Le ministre de la guerre vient de faire connaître que le chiffre des soutiens de famille de la classe 1913 admis dans toute la France à la suite de la décision des commissions cantonales s'élève à 21.000.

CAUSERIE

La fortune française

Avec le temps on a admis en France la justesse du principe « L'homme est un débouché pour l'homme ». Le ralentissement de l'essor économique de notre pays qui se laisse de plus en plus distancer par les autres pays, est dû principalement au mouvement décroissant de sa population. En effet, il n'est pas douteux qu'une forte augmentation intérieure de population occasionne l'ouverture d'un énorme marché intérieur. Ainsi, de 1896 à 1901, en cinq ans, l'Allemagne a augmenté de 4.100.000 habitants, c'est-à-dire douze à treize fois plus vite que nous. Ces 4.100.000 habitants représentent, pour une production intelligente et active, l'ouverture d'un marché de consommateurs correspondant à celui qui résulterait de l'annexion pure et simple de la Suède, ou du Portugal, ou de la Hollande, ou encore de onze de nos départements (Champagne, Bourgogne, Franche-Comté).

De 1867 à 1900, l'exportation allemande, favorisée par les nombreux émigrants, marins, représentants et voyageurs de commerce dus à l'accroissement de population et si rares chez nous, a passé de 2.794 millions à 5.694 millions ; elle a doublé en trente ans. La nôtre, malgré un très grand essor, a passé, dans la même période, de 3.306 millions à 4.078 millions ; elle a augmenté seulement d'un quart environ, et cette augmentation presque tout entière (500 millions sur 772) est allée à nos colonies. Le placement même de la fortune française à l'étranger dénote une grande timidité. Les 33 milliards de cette fortune ne passent pas les mers sauf une partie qui n'est même pas le tiers (10 milliards), 23 milliards demeurent en Europe.

Dans ses calculs de la fortune de la France et des successions, Turquan montre que la fortune individuelle a progressé plus vite que la population, mais dans des conditions ridiculement faibles par rapport aux économies tentées, par suite d'une erreur et d'une mauvaise conception de la vie, sur le précieux capital humain, sur la natalité. En vingt ans, la fortune moyenne d'un ménage français a augmenté de 1.390 fr., soit de 75 0/0, et la fortune d'un individu de 5.095 à 5.520 fr., soit une augmentation de 8,3 0/0. C'est pour arriver à ce résultat et aussi pour augmenter le bien-être, que la fécondité a été apparemment limitée et que la population n'a augmenté que de 0,4 0/0 dans une durée égale de temps.

La situation stationnaire de nos effectifs de contribuables rend encore plus sombre la perspective de notre dette publique future et de nos budgets à venir. Chaque petit Français qui vient au monde est débiteur d'une somme de près de 800 francs. On peut objecter que l'enfant n'en éprouve aucune peine et que tous les petits européens ont ainsi, dès leur naissance, une part de dette publique qui, en rien, ne les gêne. Où le calcul devient moins théorique, c'est lorsqu'il s'agit de payer les intérêts de cette dette de 30 milliards, soit environ un milliard chaque année. Si nos naissances excédaient notablement nos décès, le lourd fardeau serait réparti sur des épaules de plus en plus nombreuses, ainsi qu'il advient en Allemagne. Mais comme il n'en est pas ainsi, la part contributive de chacun devient, chez nous, toujours plus lourde.

Grâce à une population qui augmente rapidement, le législateur allemand, par exemple, est assuré de ressources fiscales grandissantes, il peut, avec confiance, envisager l'avenir. Le nôtre ne dispose de rien de semblable ; ses prévisions ne peuvent qu'être pessimistes, et s'il engage l'avenir c'est le plus souvent pour faire face à des nécessités électorales, non sans une inquiétude secrète et en fermant les yeux.

Jean LALOY.

CHRONIQUE LOCALE

AVIS DE DÉCÈS

Les familles BÉCAYS - POUX-LAVILLE ont la douleur de faire part du décès de M. Gaston POUX-LAVILLE, Préfet du Loiret, décédé à Orléans le 22 mai, dans sa 55^{ème} année.

Elles adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part.

A l'occasion des fêtes de Pentecôte, nos ateliers étant fermés lundi, le « Journal du Lot » ne paraîtra pas mercredi prochain.

LEUR PATRIOTISME

Dans son projet de budget, pour faire face aux dépenses énormes que nécessite la loi militaire, M. Dumont adressait un appel « au courage des riches. »

Il leur demandait en termes pressants de mettre la main à la poche, de donner beaucoup, beaucoup de leur superflu pour assurer la défense de la Patrie.

Ainsi, le Gouvernement n'aurait pas besoin de recourir à l'emprunt, ou à des impôts extraordinaires.

Et tous les capitalistes, tous les riches qui voulaient l'application de la loi de 3 ans, qui applaudissaient à l'augmentation des effectifs, des armements, écoutèrent alors, avec froideur, les appels de M. Dumont.

Qu'on prenne les enfants des travailleurs, qu'on en fasse des soldats pendant plusieurs années, qu'on fabrique des canons, sans doute, pensèrent-ils : mais nous payons déjà beaucoup d'impôts. Que l'Etat se débrouille.

L'appel « au courage des riches » n'a pas été entendu par eux.

Les riches ont fait mieux : avertis du « danger » qui menaçait leur portefeuille, ils l'ont mis en sécurité, ainsi que M. Percholet le dénonçait à la tribune du Sénat.

Grands patriotes, les capitalistes ne vont pas sacrifier leurs billets de mille à la défense du pays. L'argent français est parti à l'étranger.

Et ce sont les banques suisses qui ont profité de cette émigration, car la Suisse est le pays neutre où l'impôt ne pèse pas sur l'argent.

Ses banques, pour la plupart constituées avec les capitaux allemands, vont drainer l'argent français que les banques allemandes ont essayé d'attirer par tous les moyens. Il s'y rencontrera, comme le dit un de nos grands confrères, avec les capitaux immigrés d'Allemagne fuyant les conséquences de la loi du 3 juillet 1913.

Seulement les capitalistes français savent que leurs dépôts pour lesquels les banques suisses donnent 3 à 4 0/0 sont livrés ensuite à l'Allemagne à 7 et 8 0/0 et subviennent aux besoins de l'industrie germanique.

Combien est admirable le patriotisme de nos riches ! Ils ont réclamé des mesures pour la sécurité de nos frontières, et quand leurs désirs sont exaucés, quand tous les plans sont établis pour renforcer troupes et armements, ils applaudissent, ils crient leur satisfaction : mais arrive l'heure de payer, ils se retirent tout doucement, portefeuille en poche, pour aller le mettre à l'abri chez les ennemis de leur Patrie.

C'est bien ce que dès le début de la discussion de la loi de 3 ans, nous avons dit avec tous les républicains.

La loi de 3 ans sera bonne pour les riches, mais ce sera le populo qui en fera tous les frais, car, on lui prendra ses fils de 20 ans, et ensuite son bas de laine, puisque les riches cachent leur argent.

Et le résultat est le suivant : Ce sont ceux qui en France réclament, au nom du patriotisme, des mesures exceptionnelles contre l'Allemagne qui vont porter à l'Allemagne l'argent dont celle-ci se servira pour s'armer, pour se défendre, pour écraser notre pays.

Voilà à quelle ignominie, nous assistons aujourd'hui.

Le Gouvernement averti de ces scandaleux trafics prendra, annonce-t-on, des mesures exceptionnelles.

Mais vraiment, le parti républicain pourra-t-il se laisser influencer par les clameurs des réactionnaires, des financiers, et hésitera-t-il à appliquer rigoureusement la réforme fiscale ?

Le déficit budgétaire, en raison même de la loi de 3 ans, se chiffre par plusieurs centaines de millions. Sera-ce le populo qui le comblera ?

L'appel de M. Dumont « au courage des riches » n'a pas été entendu par les riches.

Ils sont sourds ? Ils n'entendent pas ? Soit.

Qu'on les frappe alors !

LOUIS BONNET.

Foire de la St-Clair

A l'occasion de la foire de la 'Saint-Clair', qui aura lieu lundi 1^{er} juin, le repos hebdomadaire est suspendu à Cahors ce jour-là.

Les soutiens de famille des classes antérieures à 1913

Les demandes concernant les jeunes gens âgés de classes antérieures à celle de 1913 seront présentées aux Conseils départementaux. Les désignations seront prononcées sans limitation en faveur des hommes de cette catégorie qui seront reconnus remplir effectivement les devoirs de soutiens de famille ; les allocations et majorations seront attribuées au taux de 0 fr. 75 et 0 fr. 25.

HENRI MARTIN

Parmi les nouveaux décorés, à l'occasion de l'exposition de Gand, nous relevons le nom de notre compatriote, le célèbre peintre Henri Martin, élevé au grade de Commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Les lecteurs du Journal du Lot sauront gré à un voisin de l'éminent artiste de leur tracer sa silhouette. Ce voisin, qui avoue franchement son incompetence dans les questions artistiques, se propose, tout simplement et sans indiscrétion, de vous entretenir de l'illustre légionnaire, au point de vue local.

Henri Martin est un fils adoptif du Quercy. Séduit par la beauté de la verdoyante vallée du Vert, il acheta, il y a près de 20 ans, une demeure ancestrale, le château de LaCroze, qui s'éleva sur un mamelon en corniche, au-dessus du village de Labastide-du-Vert. De cette croupe, le spectateur découvre une nature des plus riantes, soit que l'œil s'enfonce dans le couloir de verdure au fond duquel pointe le clocher de Saint-Médard, soit qu'il se dirige sur les plantureuses prairies des « Campagnes », dominées par les rochers hérissés de l'enceinte gauloise de « Roquebert ».

Le célèbre peintre fut, à ce point de vue, un précurseur. La sûreté de son goût lui fit spontanément découvrir l'attrait particulier des sites quercynois que d'autres ont reconnu après lui, au point d'en faire un centre touristique. Il y eut des indécisions au début. Installé chez des amis à St-Vincent, l'artiste pensait se fixer dans ce nid de verdure, fraîchement posé sur les berges du Lot. Mais le belvédère de Labastide eut raison de ses préférences.

Ne nous étonnons pas trop de ce choix. La vallée du Vert n'est-elle pas, en effet, un site des plus agréables, du plus riant aspect, que la palette, aux lumineuses couleurs, d'Henri Martin, devait interpréter avec un rare bonheur ? L'œil exercé de l'artiste devait y découvrir une foule de sujets pour ses conceptions futures, pour tant de chefs-d'œuvre, où l'on retrouve souvent ces coins de nature qui nous sont familiers.

Entre ces abrupts parois, créées de chênes séculaires, coule un frais ruisseau aux courbes capricieuses, jouant à cache-cache entre des rangées de peupliers : rideau au léger feuillage, dont les couleurs passent, au cours des saisons, par les teintes les plus diverses jusqu'aux journées sombres d'hiver où l'on ne distingue plus, au bout de ces quenouilles branchues, que les lourds nids de pies, amas informes de ronces et de foin desséchés.

Sur les rives de la nappe cristalline fouillant les talus de son lit caillouteux, s'étendent les grasses prairies, les verdoyants pacages où se repose la vue du voyageur cheminant sur la route poudreuse : large ruban qui encercle la base des coteaux pierreux. Et sur l'éperon qui surplombe le bourg coquet de Labastide, la demeure d'Henri Martin, restaurée par son nouveau propriétaire, détache sa toiture aux tuiles rouges vif qui symbolisent les frais coloris de l'artiste.

A quelques mètres du paradisiaque séjour, le maître a fait construire son atelier, à pic sur la vallée, là, où, de l'unique et spacieuse ouverture, l'œil peut embrasser toutes les beautés d'un site que le peintre affectionne par dessus tout.

Vers 1897, au moment de son installation, Henri Martin éveilla toutes les curiosités. On disait « lou pintre », et, sous cette appellation, nos rugeux paysans ajoutaient, par devers eux, une légère pointe ironique. La profession de peintre, dans nos campagnes, ne jouit que d'une estime très limitée, consacrée par le dicton populaire « rouinat como un pintre ».

Empressons-nous d'ajouter que, pour une fois, le dicton ne se vérifiait pas, et que la population fut vite conquise par l'illustre réputation du nouveau venu, auquel on accorda rapidement son droit de cité, non pour l'étalage des mérites de sa brillante carrière qu'il s'appliquait à dissimuler, mais pour son bon voisinage, pour l'affabilité de son caractère, ce qui mit sur les lèvres de tous les terriens cette flatteuse réflexion : « Lou noubel bourgeois del Castel nés pas mespreson ».

Très vite, la notoriété d'Henri Martin se répandit dans la région. Les quelques rares lettrés qui s'intéressent à la vie artistique, révélèrent au public la haute considération dont jouissait, à Paris, ce réveur qui s'enfermait des journées entières dans son atelier, ou que l'on rencontrait parfois dans les coins ombragés peignant des arbres, des rochers ou... des indigènes au travail. L'imagination du paysan était surtout frappée par ces mots magiques : « Savez-vous combien M. Martin a vendu sa dernière toile ? » Et lorsqu'on avait la valeur du chef-d'œuvre, la réputation et le mérite de l'artiste en devenaient d'autant plus éclatants que le paysan juge surtout de la valeur des gens... à leur bourse.

Voilà qui forçait irrévocablement

l'admiration de ceux même qui n'entendent rien aux choses de l'art.

De là à offrir à Henri Martin les honneurs locaux, il n'y avait qu'un pas. Comme les habitants de Labastide auraient été heureux de confier à l'éminent artiste l'écharpe municipale ! Mais modesties accomodait mal de ces distinctions et Henri Martin n'a pas voulu chercher dans la lice politique un dérivatif à sa laborieuse carrière.

Il n'en est pas moins vrai qu'Henri Martin mérite en tous points la haute considération dont il jouit dans son pays d'adoption.

Comme son maître J. P. Laurens, il est né à Toulouse. Il est parti du peuple pour s'élever bien haut par son talent. Comme il le dit lui-même, il grandit « en sauvageon » dans la cité des troubadours, dans le foyer artistique provincial où il se forma lentement, obscurément. Il y remporta enfin « le petit prix », puis le « grand prix » de peinture et força l'attention de ses compatriotes qui l'envoyèrent à Paris continuer ses études.

« Quelle belle journée pour moi ! » dit Henri Martin, lorsqu'il évoque la douce émotion qu'il ressentit à l'exposition de son premier prix à Toulouse : C'était « Calchas implorant Apollon ». Et, en bon fils, il en était fier, ajoute-t-il, non seulement pour lui, mais pour le papa, pour la maman, devant ce premier lauréat du « pichot ».

Dans la vie artistique, le succès vient rarement vite et, comme la plupart des auteurs, Henri Martin eut sa part de l'éternelle « vache enragée ».

Tout à coup, le succès vint à lui, foudroyant, avec « le Dante aux enfers » pour lequel il obtint une nouvelle médaille au Salon. A partir de ce jour, péle-mêle, les éloges et la critique attirèrent, sur l'élève de J.-P. Laurens, l'attention du public.

C'est avec le tableau « A chacun sa chimère » qu'Henri Martin rompit avec la vieille école pour apporter un procédé personnel. Il peignit, dès lors, par petites touches, indisposant les classiques qui traitèrent ironiquement ses productions de « collines de confettis ».

La critique devint cependant peu à peu, moins acerbe. Après « Clémence Isaura inspirant les troubadours », la « Scène champêtre des faucheurs », la majestueuse décoration de la résidence du poète Rostand à Cambou, les « tableaux des Saisons » qui décoraient la salle des Illustres, au Capitole de Toulouse, il fallut bien se rendre à l'évidence et reconnaître cet incontestable talent.

Vers 1907, en effet, l'auteur de tant de belles pages décoratives, l'emporta de haute lutte. Il reçut la médaille d'honneur du Salon et sa victoire fut d'autant plus éclatante qu'il l'avait disputée à des concurrents déjà glorieux : le grand paysagiste Guillemet et le renommé portraitiste Mareel Bachel qui devaient obtenir plus tard la même distinction.

Ce fut l'apothéose du fécond labeur et du génie d'Henri Martin. Ce fut la suprême récompense, la grande timbale, comme on dit dans l'argot de l'atelier.

Et cette Scène champêtre qui remporta le lauréat définitif dont se pare la couronne de l'artiste, n'est-elle pas empruntée à la vallée qu'il honore de son séjour estival ? Serait-il téméraire d'ajouter que ce délicieux ruisseau jaillissant d'un fond de verdure, que les collines qui s'estompent derrière un rideau de peupliers, que ce faucheur interrompant sa rude besogne pour caresser son enfant et pour envoyer un sourire à sa femme, jeune épouse parée d'un beau diadème de cheveux noirs, serait-il téméraire d'affirmer que tous ces purs bijoux, enchâssés dans le glorieux chef-d'œuvre, sont tirés du livre de la nature dont les pages claires et ensoleillées s'ouvrent aux pieds de la résidence de l'artiste ?

Henri Martin aime profondément sa petite patrie adoptive. Il l'aime en artiste ; il y découvre les subtilités qu'on échappait. Il n'est pas rare de rencontrer, aux beaux jours, l'illustre peintre en contemplation.

Ne l'arrachons pas à son extase ; son œil réveur se délecte de mystérieuses choses, et ces choses, lui seul peut leur donner une âme et enfanter avec elles, des œuvres géniales comme les Faucheurs, œuvre d'extrême charme et de rare vérité.

Ernest LAFON.

Pour la campagne

Nous lisons dans le Bulletin du Syndicat agricole de Cahors :

Que de familles attachées par obligation à la ville seraient heureuses d'avoir pour les jours chauds de l'été un pied à terre à la campagne !

Les ouvriers y trouveraient un moyen facile de passer leur dimanche ; mais surtout les familles d'employés ou de fonctionnaires qui sont d'un pays très lointain ou qui n'ont plus rien laissé dans leur pays d'origine. Pour eux, aller dans les villes d'eau est très coûteux et peu reposant. Et ils ont besoin de changer d'air, de ne plus voir le lieu de leur service, leurs enfants ont besoin de liberté, de repos ou de jeux aisés qui fortifient et reposent.

Nos villages pourraient leur don-

ner ces consolations et ces plaisirs.

Pourquoi dans ces villages dont les maisons sont parfois très vastes et pour une part inoccupées, les propriétaires n'aménageraient-ils pas un petit appartement simple, mais propre, deux chambres et une cuisine par exemple ? Ils l'offriraient pour un prix modique avec d'autres avantages comme la fourniture de la literie et d'une part de jardin. Ils auraient ainsi un petit bénéfice qui allégerait leurs charges. Ils y trouveraient un débouché pour leur basse-cour. Le village y gagnerait pour quelques mois du mouvement, de la vie. En outre naîtraient entre ruraux et citadins des relations qui pourraient être le bien des uns et des autres.

Notre Bulletin est ouvert aux offres et demandes de ce genre, sous la rubrique Villégiatures.

Ponts et chaussées

Aux termes d'un arrêté en date du 27 mai 1914, a été reporté du 1^{er} avril au 1^{er} juin 1914, l'effet de l'arrêté ministériel en date du 24 mars dernier, aux termes duquel M. Bergerol (Ernes), adjoint technique des ponts et chaussées de 3^e classe, attaché, dans le département du Lot, au service ordinaire (subdivision de Payrac), a été mis à la disposition du ministère des affaires étrangères pour occuper un emploi dans le service des travaux publics du Maroc.

Du 1^{er} avril au 1^{er} juin 1914, M. Bergerol sera considéré comme ayant été placé dans la situation de congé sans traitement pour affaires personnelles.

Service vicinal

M. Lestrade Hippolyte, est nommé cantonnier du service vicinal dans le Lot.

131^e territorial

M. Bure, lieutenant au 131^e territorial, est proposé pour le grade de capitaine.

Collège de Filles

Le Collège de jeunes filles de Cahors s'apprête à fêter brillamment sa fondation, le dimanche 7 Juin.

La cérémonie officielle, présidée par M. Cavalier, Recteur de l'Académie de Toulouse, aura lieu à cinq heures de l'après-midi, dans la grande cour du Collège.

Le même jour, à 8 h. 1/2 du soir, une fête de Charité sera donnée, dont voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE

« Les petites filles de Pierre », chanson mimée (Dalcroze).
« Une conjuration au Clair de Lune », comédie en un acte.
« La Ronde de la Jardinière », chanson enfantine.

DEUXIÈME PARTIE

« Antigone », tragédie de Sophocle, avec chœurs de Saint-Saëns, imités de la musique grecque.
(Les dames sont priées de venir sans chapeau à la représentation du soir).

Chez les planteurs de Tabac

Depuis le congrès de Bergerac une active et intense propagande a été effectuée par le Bureau de la C. G. P. et en particulier par M. Louis Delport.

Tout à tour, le Président de la Confédération a conféré à Marmande et à Fagnolle (Lot-et-Garonne) ; à Salvignac et à Grézels, dans notre département. Il a ensuite effectué une véritable tournée de conférences en Gironde. Il a en effet parlé successivement à Auros, Bazas, Langon, Castets-en-Dordogne et Brennus.

Enfin dimanche dernier il donnait au Bugue de concert avec M^{re} Marre, secrétaire général et avocat-conseil, une brillante réunion à l'issue de laquelle l'important groupement des planteurs du Bugue, décida de donner son adhésion à la Confédération.

Grâce au dévouement inlassable de M. Louis Delport et du Bureau de la C. G. P. belle et excellente besogne a donc été faite.

Sous peu tous les planteurs français seront groupés dans une organisation unique, qui par sa force et sa cohésion saura faire triompher auprès des pouvoirs publics ses légitimes revendications.

Syndicat d'initiative de Cahors et du Quercy

On sait que la 32^e session du Congrès national des Sociétés Françaises de Géographie aura lieu à Brive du 19 au 26 juillet prochain.

Le comité a décidé que la 7^e journée (25 juillet) serait consacrée à une excursion en Quercy. En voici le programme :

« Gouffres des Causses et rivières souterraines. — Départ de Brive à 6 h. 30 très précises. Souillac-Ville, Les Falaises de la Dordogne, Bel-Castel, Lacave, Calès, Rocamadour-Ville, Rocamadour-Gare où aura lieu le déjeuner offert par la Section Corrèzienne. Présidence de M. de Fontenilles président du Syndicat d'Initiative du Lot. Retour à Brive par Miers. Le Gouffre de Padirac, Gorges d'Autoire, Montal, Bonneville, Château de Castelneau, Bretenoux, Biars. Prix de l'excursion : 23 fr. 30 par personne. »

Le Bureau du Syndicat d'Initiative assistera au complet à cette journée du Congrès. Il invite les membres de l'association à se joindre à lui en grand nombre pour accueillir et accompagner les hôtes distingués que lui conduit la Section Corrèzienne.

Nous rappelons que l'Assemblée générale annuelle du Syndicat d'Initiative aura lieu à Rocamadour dimanche 7 juin. Nous sommes informés que le nombre des adhésions au banquet, organisé par le groupe local, dépasse déjà 60. C'est un beau succès pour nos dévoués camarades des bords de l'Alzou.

Le Secrétaire Général du Syndicat, délégué d'Arrondissement du Touring-Club, Eugène GRANGIÉ.

Société d'Agriculture du Lot

La Société d'agriculture du Lot se réunira lundi, 1^{er} Juin, à dix heures du matin, rue du Lycée, Cahors.

Ordre du jour :

- 1^o Lecture du procès-verbal ;
- 2^o Admission de nouveaux membres ;
- 3^o Concours d'animaux reproducteurs de Figeac. (Date et organisation) ;
- 4^o Communication de M. Douaire sur la taille Lorette du poirier et sur l'ensachage des fruits ;
- 5^o Communications diverses.

Le soir à deux heures, aura lieu au jardin-école de la gare une séance d'application de la taille Lorette et d'ensachage de fruits, sous la direction de M. Douaire, Directeur des services agricoles du Lot.

Cour d'assises du Lot

La session des assises du Lot qui devait s'ouvrir en juin à Cahors, n'aura pas lieu.

Aucune affaire n'est inscrite au rôle.

Championnat de tir du Département du Lot

Le 28 juin prochain aura lieu à Saint-Sulpice, canton de Cajarc, le concours annuel de tir à l'arme de guerre, où sera disputé le championnat du tir du département du Lot. Indépendamment du titre de champion du département, décerné au premier lauréat, des prix nombreux et importants seront attribués aux meilleurs tireurs : objets d'art, médailles d'argent et de bronze du Ministère de la Guerre, diplôme de tir, etc.

De nombreuses adhésions arrivent tous les jours à M. Puech-Maurel directeur du Concours à St-Sulpice, qui reçoit les inscriptions et qui fournit tous renseignements utiles.

Nous invitons tous les fervents du tir et les amis de la Préparation militaire à assister à cette belle manifestation unique dans le département du Lot.

Les veuves des Receveurs-buralistes

L'« Officiel » publie le décret suivant :

« Peuvent être également inscrites sur ces listes, en vue de l'attribution des recettes buralistes de première classe dont les remises sur les timbres ne dépassent pas 350 francs et sous réserve d'aptitude professionnelle à la tenue de ces recettes, les veuves des receveurs-buralistes et les veuves dont les maris étaient eux-mêmes susceptibles d'être inscrits en raison de leurs services. »

Société de Pisciculture du Lot

L'assemblée générale des membres de la Société de Pisciculture aura lieu le samedi 6 juin, à 8 heures et demie précises, à l'Hôtel de ville.

Ordre du jour :

- Organisation du Concours de pêche.
- Modifications aux statuts.
- Banquet.
- Questions diverses.
- Présence indispensable.

Dépôt de remonte

Le comité d'achat du dépôt de remonte d'Aurillac sera dans le Lot aux dates suivantes :

A Figeac, le lundi 8 juin, à 13 h. devant la gare.

A Gramat, le mardi 9 juin, à 9 h. champ de foire.

Etat civil de la ville de Cahors

Du 23 au 30 mai 1914

NAISSANCES

Bouyssou Jeanne-Marie-Renée, quai de la Verrerie, 1.
Miquel Lucien-Louis, rue Saint-André, 11.
Bonneville Henriette-Marie-Jeanne, rue Blanc.

Devert Henri, Maternité.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Medal Pierre-Jean, chef de train, et Vigué, s.-p.

Mialhe Elie, employé, et Alazard Marie-Marthe, robeuse.

Laverne Arthémon, cocher, et Costes Eugénie, s.-p.

MARIAGES

Lagarde Eloi-Arthur-Clément, monteur, et Violose Albertine, lingère.

Marmiesse Julien, garçon limonadier, et Ton Marie, s. p.

DÉCÈS

De Barbe de la Barthe Ferdinand-François, retraité, 88 ans, place Rousseau.

Figeroux Marie-Alice, veuve Sauvêtre, 64 ans, rue Victor-Hugo, 18.

Alix François-Pierre, 15 ans, place Rousseau.

Vican Françoise, veuve Djean, 70 ans, impasse Sallèles, 2.

Bonet Mathurin-Anatole, 68 ans, retraité, rue St-Barthélemy.

Destreil Françoise, veuve Loumet, 74 ans, Hospice.

Dusser Célestine, veuve Pradier, 79 ans, avenue de la Gare, 6 bis.

Valet Pierre, 75 ans, sans profession, Hospice.

MUSIQUE

Avant de partir pour Périgueux, nos deux excellentes sociétés l'Académie Cadurcienne et la Diane Cadurcienne se feront entendre...

Voici le programme :

- Morceau de choix. G. DeFrance. No sombre pas. Diane Cadurcienne. Morceau de choix. Egmont (Ouvverture) Beethoven. Acceur Cadurcien. Morceau imposé. Face au danger (fant.) G. Gadenne. Diane Cadurcienne. Morceau imposé. Ouvverture de Fête. Acceur Cadurcien. G. Allier. Wimereux-Plage. J. Bouchel. Défilé avec tambours et clairons. A l'issue du Concert, défilé. A cause du départ à 7 heures, le Concert aura lieu de 3 à 4 heures.

Pharmacie de service

Le Dimanche 31 mai, le service des Pharmacies sera assuré par la

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge Boulevard Gambetta.

FOIRES DE LA SEMAINE

du 1er au 7 mai 1914

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Lundi 1er juin : Cahors, Limogne. Mercredi 3 : Orniac, Puy-l'Évêque. Jeudi 4 : Frayssinet-le-Gélat. Vendredi 5 : Lauzès.

Samedi 6 : Sénailac (Lauzès).

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Lundi 1er juin : Bio, Faycelles, Labathude (au village de Rouquayroux).

Mardi 2 : Gréalou, Livernon.

Mercredi 3 : Bagnac, Labastide-du-Haut-Mont.

Jeudi 4 : Corn, Issepts, Loubressac, Sousceyrac.

Samedi 5 : Saint-Céré.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Lundi 1er juin : Souillac, Vayrac.

Mardi 2 : Frayssinet, St-Clair, Le Vigan.

Mercredi 3 : Gramat.

Jeudi 4 : Baladou.

Vendredi 5 : Calès, Cressensac, Dégagnac.

Samedi 6 : Gourdon, Lavergne, Meyronne.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Marminiac

Fête locale. — Notre fête locale sera célébrée cette année dimanche prochain 31 mai.

En voici le programme :

Samedi 30 mai, réception de la fanfare ; salves d'artillerie ; à vingt et une heures, grande retraite aux flambeaux.

Dimanche matin, réveil en musique ; salves d'artillerie ; à quatorze heures courses en sacs, 2 prix ; à quatorze heures et demie, course aux ânes ; à quinze heures, grandes courses de bicyclettes ; 1er prix, 12 francs ; 2e prix, 7 francs ; 3e prix, 4 francs ; à seize heures, départ du dirigeable le « Marminiacois » ; à dix-neuf heures, grande bataille de confetti, à vingt heures retraite aux flambeaux ; à vingt et une heures, brillant feu d'artifice ; grand bal de nuit.

Labenque

Question d'hygiène. — Le 17 février 1913 M. le maire de Labenque a reçu la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

« Je vous renouvelle ma demande « ai adressé une demande avec prière « de me faire parvenir le mandat « pour le service de l'inspection des « tueries de la commune de l'année « 1912.

« Par lettre recommandée pour obtenir une réponse.

« Je vous salue.

« signé : Fournié ».

On ne doit pas donner une appréciation quelconque sur les termes pleins d'aménité et de courtoisie employés par le très honoré M. Fournié, conseiller municipal.

Il faut cependant dire que M. Fournié habite Labenque à 200 mètres de la maison du maire et qu'il se sert de la lettre recommandée pour entrer en conversation avec lui.

Et maintenant mettons les choses au point.

A ce moment là l'Assemblée Communale, presque à l'unanimité se refusait à voter les fonds nécessaires pour faire face à cette dépense.

La question s'éternisait, mais nos édiles s'obstinaient à ne pas vouloir voter une somme qu'ils croyaient ne pas devoir payer. Les amis personnels de M. Fournié, eux mêmes, M. Sol, de Laborie du Moulin, le premier, ne voulaient pas d'imposition d'office.

Un seul homme, pour ne pas créer d'ennuis, pour conserver le bon ordre voulut bien céder. Ce fut M. le maire de Labenque qui pécha par excès de bonté. Voilà aujourd'hui comment on le récompense !

M. Fournié empocha une somme de 300 francs que l'administration imposa d'office. A ce moment là tout alla pour le mieux, ce dernier fit le mort, il resta muet et prit la bonne galette des contribuables.

Les Conseillers municipaux, les électeurs récriminèrent, mais ils furent obligés de s'incliner, de payer.

Or, en quoi consiste le travail du vétérinaire sanitaire pour motiver un salaire annuel de 300 francs. Que M. le vétérinaire départemental veuille bien se rendre à Labenque, aux jours voulus, et il reconnaîtra, de bonne foi, que cette somme est tout à fait exagérée.

Nous n'insisterons pas davantage, les électeurs sont au courant de la situation. — Mais il nous est bien permis de dire que lorsqu'un homme est si près de ses intérêts au détriment de toute une population, sa ligne de conduite devrait être tout autre que celle qu'il tient actuellement.

Aujourd'hui il s'agit d'une mesure publique, d'intérêt général, d'économie et cela dans un but d'assainissement et de salubrité.

Il faut changer le cimetière de Labenque.

L'Administration nous l'ordonne et en cela elle agit sagement. Elle ne s'occupe pas de questions personnelles, de potins personnels, de crise municipale. — Elle agit simplement et seulement pour le bien public.

Notre lieu de sépulture actuel est situé au milieu du bourg, derrière l'église. Le terrain surélevé enclavé cette dernière. Il est presque entouré de maisons et se trouve placé dans les conditions d'hygiène et de salubrité les plus défavorables.

Toute personne sensée ayant le respect des morts et le souci de l'hygiène est obligée de reconnaître la véracité de ces faits.

La presse locale et régionale s'est déjà fait l'écho, ces derniers jours, de cette vieille question qui traîne depuis déjà trente ans.

Et malgré cela la majorité de notre Conseil municipal guidée par un esprit de méchanceté ou d'ignorance incroyable s'obstine à ne pas vouloir accepter les offres de l'Administration.

Convoquée à plusieurs reprises, l'Assemblée communale a d'abord refusé le déplacement du cimetière. Le Préfet du Lot prit alors un arrêté désaffectant d'office le cimetière actuel et invitant cette dernière à faire choix d'un nouvel emplacement.

Elle a répondu dans une dernière délibération par un refus.

Par là même, la majorité, quelques-uns disent inconsciente, d'autres disent, agissant avec méchanceté, a refusé la subvention de l'Etat donnée aux communes pour les translations de cimetière.

On voit ainsi à un an d'intervalle, un chef de parti accepter avec ravissement — les mains grandement ouvertes — une imposition d'office qui lui rapporte 300 francs et ensuite refuser et faire refuser une grosse subvention de l'Etat pour une mesure d'intérêt général.

Electeurs, réfléchissez mûrement et jugez bien les actes de vos élus. Voyez ce qui cherchent vos intérêts et ceux qui par leurs actes irréfutables vont vous accabler d'impôts.

Pourquoi refuser l'aide de l'Etat ? Tout citoyen Français doit le respect aux lois. Si parfois, en s'en éloignant on évite de durs devoirs — certains édiles de Labenque, en ayant usé, peuvent le dire — personne n'ignore que force doit rester à la loi.

Avant tout, l'intérêt général doit primer l'intérêt particulier.

Et pour terminer adressons nos plus vives félicitations à la municipalité car nous sommes sûrs qu'elle mènera à bonne fin la tâche qu'elle s'est imposée.

Et comme le disait le Journal Régional « La France du Sud-Ouest » « Il faut assainir la commune, jusqu'au jour où le verdict populaire assainira la municipalité, des brailleurs qui sont déchaînés, par intérêt, contre elle ».

L'Administration, elle, continuera son œuvre, nous en sommes certains, car le changement du cimetière s'impose d'urgence.

Laburgade

Recensement des chevaux et voitures. — La commission de recensement composée de MM. Comte de Bazan, lieutenant au 10e dragons ; Mollinier, brigadier au même régiment ; Galand Antoine membre civil ; Fournié Georges instituteur, remplaçant le vétérinaire absent et Fourès Allthe, conseiller municipal en remplacement du maire a procédé au classement de 5 chevaux et de 2 voitures.

Les opérations commencées à 7 h. 15 se sont terminées à 7 h. 40.

Deuil. — Au moment où nous écrivons, nous apprenons survenue à l'âge de 79 ans, la mort de M. Calvet Pierre, adjoint au maire de Laburgade. Ancien Maréchal-des-Logis d'artillerie, Calvet après avoir accompli 14 ans de service, était rentré au village natal. Son affabilité, son intelligence et la pondération dont il faisait preuve dans les affaires, l'avaient désigné au choix de ses concitoyens pour occuper les fonctions de conseiller municipal d'abord, et d'adjoint ensuite.

Calvet laisse d'unanimes regrets. A sa famille éplorée et en particulier à son fils Adrien, notre ami, nous adressons l'expression émue de nos sincères compliments de condoléance.

Concours

Nouvelle affaire. — L'escoquerie au timbre-retraite n'a pas encore eu de solution, qu'une enquête s'ouvre au sujet d'une autre escoquerie, au bon de poste cette fois.

Sommes-nous au pays des Rochettes ?

Nous aurons probablement à revenir sur cette nouvelle affaire ; mais attendons le résultat de l'enquête.

Luzech

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès, survenu jeudi dernier, de Mme Maradènes, née Servant, âgée de 23 ans, fille de notre sympathique institutrice, Mme Servant, est nièce de M. Lafage, professeur à l'Ecole normale d'instituteurs de Cahors.

Nous prions toute la famille, si brusquement frappée dans ses plus chères affections, d'agréer nos plus vifs compliments de condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Postes et télégraphes. — Notre sympathique receveur des postes M. Manavit, vient d'être nommé au bureau composé de Limoux (Aude).

Tout en lui adressant nos plus cordiales félicitations pour l'avancement mérité qu'il vient de recevoir et qui le rapproche de son pays natal, nous ne saurions le laisser quitter notre ville sans lui dire tous les regrets que son départ laisse parmi ses amis, et la population gourdonnaise.

Excellent républicain, de relations agréables et sûres, d'un caractère fait de franchise et d'entière loyauté, M. Manavit laissera ici le souvenir durable d'un fonctionnaire correct, dont l'aménité de caractère ne lui avait attiré qu'estime et sympathie durant son long séjour dans notre vieille cité.

Nos meilleurs vœux l'accompagnent, ainsi que sa gracieuse jeune fille, dans ce beau pays du soleil.

Cylindrages à vapeur. — Opérations probables du 1er au 6 juin 1914.

Répandage et cylindrage des matériaux sur :

Chemin de grande communication n° 180, de Costeraste à l'Abbaye, entre la gare de St-Clair et l'Abbaye, de 1 k. à 1 k. 500 et de 3 k. 500 à 3 k. 900.

Chemin de grande communication n° 6, de Domme à Puy-Larroque par Cahors, entre Jardel-Haut et Pecfourche, de 1 k. 700 à 2 k. 700.

Chemin de grande communication n° 47, de Salviac à Lapenche par Cahors, entre La Gaillac et Labro, de 1 k. 200 à 1 k. 900.

Labastide-Murat

La maison d'école. — Nos concitoyens pouvaient lire récemment sur le Journal du Lot l'entre-filet suivant :

Conseil départemental. Commune de Labastide-Murat. Construction d'un groupe scolaire. Approuvé.

Il est utile de préciser, afin que nos lecteurs soient édifiés sur ces mots si courts et sans signification.

Il a fallu que l'élément républicain entrât au Conseil municipal pour que des améliorations et des embellissements se fassent dans notre cité.

La maison d'école est une de ces améliorations indispensables.

Deux plans furent donc dressés et des devis établis.

L'un de ces deux plans comportait des pavillons, l'autre, bâtiment simple, agrémenté aux uns et non aux autres. Il fut donc décidé d'un commun accord que le différend serait tranché par le conseil départemental de l'enseignement primaire. Le plan avec pavillon fut choisi par ledit conseil.

Il semblait donc que tout allait pour le mieux, mais il fallait compter sans la mauvaise foi de la majorité du conseil municipal qui se rétracta et refusa par parti pris le plan agréé.

Et ces messieurs accusèrent les républicains du conseil de ne pas vouloir de maison d'école. D'où vient l'obstruction ? Il est facile de le constater.

Pourquoi vouloir le bâtiment sans pavillons ? Pourquoi ne pas profiter des fondations si solides de l'ancienne maison d'école ? Pourquoi vouloir construire une maison qui déparera l'enclavé et dont on ne pourra pas faire le tour ? Pourquoi ? Je vais le dire. C'est que vous ne voulez pas de maison d'école neuve ou que vous la voulez délabrée.

Patience ! l'heure de la justice immanente sonnera bientôt.

Payrac

Société Mutuelle Agricole. — Cette société avait été formée pour s'occu-

Livernon

Conseil de révision. — Le conseil de révision a eu lieu jeudi matin. Les jeunes gens étaient peu nombreux : 48 inscrits.

Déclarés bons 25 ; Ajournés 15 ; Exemptés 3 ; Ajournés à la séance de clôture 5. Aucun des ajournés de l'année dernière n'a été pris.

Mayrinhac-Lentour

Bureau de bienfaisance et d'assistance. — Dimanche dernier, 24 mai, les membres de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance et d'assistance se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M. Roudayre, maire.

Etaient présents : MM. Arlet, Delprat, Laplaze, Lherm, Mérie, Ribayrol, membres.

M. Lherm a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Voici l'indication des affaires qui ont été traitées en séance :

1° Révision de la liste d'assistance médicale ; approbation des inscriptions d'office ;

2° Confection du budget supplémentaire de 1914 et du budget primitif de 1915.

3° Avis à donner sur une demande d'admission au bénéfice de la loi du 14 juillet 1905.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à midi.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Postes et télégraphes. — Notre sympathique receveur des postes M. Manavit, vient d'être nommé au bureau composé de Limoux (Aude).

Tout en lui adressant nos plus cordiales félicitations pour l'avancement mérité qu'il vient de recevoir et qui le rapproche de son pays natal, nous ne saurions le laisser quitter notre ville sans lui dire tous les regrets que son départ laisse parmi ses amis, et la population gourdonnaise.

Excellent républicain, de relations agréables et sûres, d'un caractère fait de franchise et d'entière loyauté, M. Manavit laissera ici le souvenir durable d'un fonctionnaire correct, dont l'aménité de caractère ne lui avait attiré qu'estime et sympathie durant son long séjour dans notre vieille cité.

Nos meilleurs vœux l'accompagnent, ainsi que sa gracieuse jeune fille, dans ce beau pays du soleil.

Cylindrages à vapeur. — Opérations probables du 1er au 6 juin 1914.

Répandage et cylindrage des matériaux sur :

Chemin de grande communication n° 180, de Costeraste à l'Abbaye, entre la gare de St-Clair et l'Abbaye, de 1 k. à 1 k. 500 et de 3 k. 500 à 3 k. 900.

Chemin de grande communication n° 6, de Domme à Puy-Larroque par Cahors, entre Jardel-Haut et Pecfourche, de 1 k. 700 à 2 k. 700.

Chemin de grande communication n° 47, de Salviac à Lapenche par Cahors, entre La Gaillac et Labro, de 1 k. 200 à 1 k. 900.

per exclusivement des intérêts de l'agriculture et avait réuni un grand nombre d'adhérents sans distinction de parti. Mais il y avait une chose qui ne pouvait aller aux grands chefs de l'élément rétrograde : on avait choisi un Président fermement républicain. Un travail s'opérait en sourdine et le groupement agricole s'appropriait à devenir un groupement politique.

Voyant qu'on voulait donner une nouvelle orientation à la « Société Mutuelle Agricole » le parti républicain a demandé, dans la réunion du 24 mai 1914, la dissolution de la Société qui a été votée.

Un groupe de républicains de Payrac.

Reilhaguet

Nécrologie. — On nous annonce la mort de Mme Rosalie Guillard, veuve Thières. La défunte était la tante de M. Guillard Pierre, conseiller municipal de Reilhaguet.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Souillac

Concert. — Dimanche prochain, jour de la Pentecôte, la Fanfare de Souillac donnera un brillant concert, sous les proménades, de huit heures et demie à neuf heures et demie du soir.

En voici le programme : Le Petit Ménestrel, pas redoublé (Bléger). — Rose et Violette, fantaisie (Bidaire). — Léona, valse (Escudé). — Fantaisie sur la Mascotte (Wittmann). — La Carillonneuse, polka (Bidaire).

Vayrac

Soirée artistique. — Voici le programme de la soirée artistique, théâtrale et musicale donnée sous la halle, par la jeunesse de Vayrac, sous la présidence de M. le Maire, au profit du bureau de bienfaisance et du comité d'Uxellodunum, le dimanche 7 juin 1914 :

Le siège d'Uxellodunum, drame historique en cinq actes et en vers, par Marc Calmon.

PERSONNAGES GAULOIS : Luctère Raoul Lamothe Vergassillaum Marcel Barnabé Gallus Emile Barnabé Viridomar Albert Laval Epanac ou Accon Marcel Trégan Teutomat Henri Barrot Le Barde Roger Lamothe Chefs Flavien Amblard J.-Marie Fournol Léon Vaillé

Plusieurs Soldats

PERSONNAGES ROMAINS : César Lucien Taurand Caminius Roger Besson Lentulus J.-Marie Bialgues

Plusieurs Soldats

Monologues divers, par Henri Barrot, Roger Besson, Roger Lamothe, Adrien Mazeyrac.

Prix des places : Premières, 2 fr. ; secondes, 1 fr. ; troisièmes, 0 fr. 50.

On trouvera des cartes au bureau de tabac et à l'entrée de la salle.

Bibliographie

La Vie Heureuse

Sommaire du Numéro du 20 mai

La grande dame et les petits Boules. La poésie dans l'éducation féminine, par Jean Richepin, de l'Académie française. Une grande première : Ce qu'il faut faire, par Arthur Meyer.

La Mode de la Vie Heureuse : Les robes d'hiver étaient ouvertes, les robes d'été seront fermées. Le petit Boule est parti, par M. Menans de Corre. L'Art et la Curiosité : Une grande collection. Autour d'un tableau de Mantegna, roman (fin). La lampe s'éteint, par René Maizeroy. Ecole avec tout le confort moderne, par Martine Regnier. La ligne des robes et la ligne féminine, par Claude Françoise. C'est la mode et le moment des pique-niques, par Pierre de Trévières. A la plus belle, par Martine Regnier. Pendant l'entracte : Poussière de province, par Robert de Fiers. Une des reines du second empire. Le dieu du logis, poème de Jacques Normand. L'art d'encadrer les objets d'art, par Albert Flament.

Dans ce numéro commence la publication de : La lampe s'éteint... un émouvant et pittoresque roman de René Maizeroy, dont la couleur et l'émotion profonde remporteront auprès de toutes les Françaises, de toutes les femmes, un légitime succès.

Le Numéro : 50 centimes.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro notre intéressant feuilleton.

Rédacteur en chef

Obligé de cesser travail, cause disparition journal, demande même emploi grand quotidien province. Ecrire aux initiales E. C. Agence Havas, Publicité, 8, Place de la Bourse, Paris.

JOURNALISTE

soit comme Administrateur-Gérant, ou comme Secrétaire de rédaction, très bonnes références. Ecrire aux initiales A. G. Agence Havas, Publicité, 8, Place de la Bourse, Paris.

CAHORS

A VENDRE

Maison avec Restaurant

2 Salles pouvant contenir 100 personnes. — 17 Chambres, — 2 Ecuries. — Terrasses intérieures, dont une de 100 mètres carrés.

S'adresser à M. LESCALE, notaire à Cahors

A CÉDER

Pour cause de décès

ATELIER de CHARPENTE

et de MENUISERIE

SITUÉ RUE DES ORANGERS S'adresser à M^{me} V^e CHASSAING, place St-Laurent, n° 2.

Ou à M. HOUBERDON, rue Dawrade.



Basile CABESSUT, entrepositaire pour Cahors de la Bière Holderer.

A VENDRE

1^o VOITURE à 4 roues en bon état. 2^o TOMBREAU. 3^o CUVE contenant 40 barriques, à l'état de neuf.

S'adresser rue Cariole, 2, 1^{er} étage.

MELROSE RÉGÉNÉRATEUR favoris des CHEVEUX

La plus efficace pour rendre aux Cheveux Gris ou Blancs la Couleur Naturelle.

Arrête le chute des cheveux, les fait repousser et enlève les pellicules. Facile à appliquer, un essai suffit. La nuance obtenue résiste au lavage de la chevelure.

Les personnes désireuses de se débarrasser de la chute des cheveux, de rendre à leurs cheveux leur couleur naturelle, de leur donner plus de brillant, de leur faire pousser plus vite, envoient à M. Melrose, 28, rue de Valenciennes, Paris, un mandat de 1 fr. 50 (impôt en sus) et envoient leur nom et leur adresse.

CRÈME SIMON Unique pour la Beauté du Visage et les soins de la peau.

SAVON DES PRINCES DU CONGO Mélangé-bous des imitations. — V. VAISSIER.

MESDAMES Bulletin Financier

Paris le 29 mai. Le marché est redevenu lourd, influencé par la mauvaise tenue persistante de la Rente Française et par le manque d'affaires.

Notre 3/0/9 perd encore du terrain à 85.77.

Les fonds d'Etats Etrangers conservent leur bonne tenue. L'Extérieure Espagnole vaut 88.65, l'Italien 97.25, le Serbe 81.50 et le Turc 82.45. Le Russe 3 0/0 1891 s'inscrit à 73.80, le

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 28 Mai 1914

ESPÈCES	ENTRÉES		RENOVI	PRIX PAR 1/2 KILOG.		
	DIRECTES			Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
	au Marché et à l'Abattoir			1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....	1.764			0,82	0,82	0,70
Vaches.....	582	925	90	0,80	0,75	0,65
Taureaux.....	321			0,75	0,70	0,65
Veaux.....	2.010	2.266	82	1,15	1,10	1,00
Moutons.....	11.324	8.853	400	1,20	1,15	1,05
Porcs.....	4.400	3.046		0,64	0,62	0,58

OBSERVATIONS. — Vente calme sur les bœufs, difficile sur les moutons, plus facile sur les veaux, bonne sur les porcs.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Avec le beau temps renaît la saison des voyages ; à ce propos il est intéressant de rappeler que la Compagnie d'Orléans édite un *Livret-Guide* bien illustré et contenant, en outre d'un certain nombre de plans et de cartes, les renseignements les plus détaillés pour les voyageurs (description des sites et des lieux d'excursion et de villégiature en Touraine, en Bretagne, en Auvergne, dans le Centre de la France et les Pyrénées, horaires des trains, services d'auto-cars, combinaisons de tarifs, etc., etc.).

A partir de l'édition du 1^{er} Juin 1914, le prix de ce Guide devenu plus important est porté à 0 fr. 50 ; il est à la disposition du public dans les principales gares de la Compagnie d'Orléans, dans ses bureaux de ville, à l'Agence Orléans-Midi du Boulevard des Capucines, et enfin dans les principales agences de voyages de Paris ; l'expédition en est faite franco à domicile contre l'envoi préalable de 0 fr. 75 à l'Administra-

tion Centrale, 1, Place Valhubert, à Paris (Bureau du Trafic-Voyageurs-Publicité).

Nota. — L'édition du 1^{er} Juin 1914 comportant les nouveaux horaires à destination de la Bourboule et du Mont-Dore-St-Nectaire sera suivie, le 25 Juin, de celle comprenant le service d'été pour les autres relations.

Facilités de circulation

accordées aux Ouvriers Agricoles
Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe du Tarif général sera accordée jusqu'au 30 novembre 1914 et sous réserve d'un parcours simple de 200 kilomètres au minimum, soit 200 kilomètres aller et retour, aux ouvriers agricoles se rendant d'une gare quelconque du réseau d'Orléans à une gare quelconque des sections de :

Juvisy à Orléans ; Brétigny à Tours ; Auneau à Etampes ; Etampes à Bellegarde-Quiers ; Orléans à Malesherbes ; Orléans à Montargis ; Orléans à Gien ; Orléans à Tours ;

Orléans à Argenton ; Tours à Saincaize ; Tours à Châteaoux ; Tours à Port-de-Piles ; Port-de-Piles à Argenton ; Châteaoux et Argenton à La Châtre.

Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois, ils seront transportés gratuitement sur présentation d'un certificat visé par le Maire de leur commune d'origine et par le Maire de la commune où ils auront été employés, constatant qu'ils sont ouvriers agricoles.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
et des Ecoles Normales

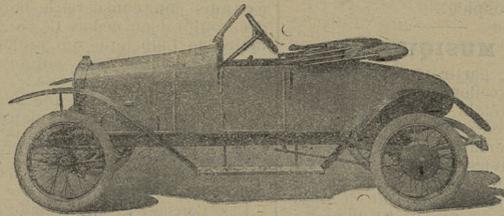
8, RUE FÉNELON, en face la Halle
Consultations de 9 à 6 heures

Le propriétaire-gérant :
A. COUESLANT.

LA VOITURETTE "CLÉMENT"

est heureuse de se présenter à vous..

7 HP 4 Cylindres, construite par les Usines CLÉMENT-BAYARD, Levallois



Moteur 55/100. — Refroidissement par thermo-siphon et ventilateur. — Graissage automatique par pompe. — Changement de vitesse à deux trains baladeurs. — Trois vitesses et marche arrière. — Transmission par cardan. — Pneus 650 (voiturette légère). — Voie, 1^{re} 15. — Empattement, 2nd 40. — Largeur totale, 1^{re} 30. — Longueur totale, 3rd 30. — Marchepieds wagon. — Peinture : bleu, vert, rouge ou gris.

PRIX avec Torpedo 2 places, Capote et Pare-Brise... 3.700 fr.

Un peu intimidée, comme toute jeune personne qui fait son entrée dans le monde, elle a le sentiment cependant d'être, non seulement parée de grâce, mais de posséder les qualités solides et sérieuses qui font d'une voiturette une compagne fidèle, agréable et utile.

D'autres m'ont devancée dans le monde, je le sais, mais mon apparition a été précédée de tant de soins, tout ce qui m'a été destiné a été choisi avec un scrupule si méticuleux, travaillé ensuite sur des machines si savantes, que je suis, paraît-il, une jeune personne d'élite.

Des hommes graves sont venus me voir de diverses parties du Monde alors que l'on me tenait encore loin de tous les yeux.

Ils ont déclaré que j'avais devant moi une carrière brillante.

Chez les hommes, ces choses-là se voient, paraît-il, dans les lignes de la main.

Pour une voiturette, c'est beaucoup plus compliqué.

Ils ont examiné des dessins, étudié le pedigree des aciers, ont parlé de résilience, de striction d'une tolérance à un centième de millième, puis, m'ont fait franchir des milliers de kilomètres dans les pays les plus bizarres, où il n'y avait sûrement pas de budget pour l'entretien des routes.

Enfin l'un d'eux a dit, en consultant un carnet : « Voyez, elle ne consume presque rien ! » Un autre a ajouté : « Vraiment elle est aussi bonne que jolie ? »

J'ai été flattée, mais je n'ai pas rougi... car rougir chez une voiturette est l'indice d'une circulation d'eau défectueuse.

Pour tous renseignements et essais
S'ADRESSER A M. ARTIGALAS, MÉCANICIEN A CAHORS
Seul concessionnaire pour le Lot.

IMPRIMERIES A. COUESLANT

CAHORS (Lot)

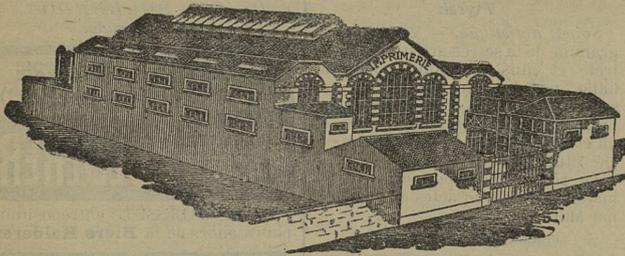
ALENÇON (Orne)

21 PRESSES

Installation Moderne

Travaux en tous genres

LIVRAISON RAPIDE. -- PRIX MODÉRÉS



USINE DE CAHORS

SERVICE D'HIVER (1913-14)

De Paris à Toulouse par Cahors										De Toulouse à Paris par Cahors										De Cahors à Libos														
739		3		1123		121		23		35		1125		42		16		140-1128		1132 (*)		4		122		700		1136						
OMNIBUS		RAPIDE		OMNIBUS		RAPIDE		EXPRESS		DIRECT		OMNIBUS		RAPIDE		EXPRESS		RAPIDE		OMNIBUS		EXPRESS		RAPIDE		OMNIBUS		OMNIBUS						
1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.								
PARIS (Orsay) départ.	8	20	19	20	27	22	51	13	16	45	15	47	18	3	20	45	23	37	5	18	6	21	7	15	10	47	9	16						
PARIS (Aust.) départ.	8	30	19	10	20	37	23	4	17	37	16	37	19	59	21	34	0	27	7	15	10	47	9	16	6	21	7	15						
LIMOGES arrivée	14	2	0	47	2	28	8	34	17	54	20	42	21	57	7	56	11	25	6	34	8	19	13	11	19	27	13	22	19					
LIMOGES départ.	3	16	0	53	2	36	9	10	17	54	20	42	21	57	7	56	11	25	6	34	8	19	13	11	19	27	13	22	19					
BRIVE arrivée	6	18	0	53	2	36	9	10	17	54	20	42	21	57	7	56	11	25	6	34	8	19	13	11	19	27	13	22	19					
BRIVE départ.	6	45	2	29	4	5	12	5	18	13	21	34	0	27	7	56	11	25	6	34	8	19	13	11	19	27	13	22	19					
Gignac-Cressensac.	7	21	15	58	4	14	13	12	19	45	18	36	18	21	54	22	35	1	23	9	7	12	27	9	30	9	30	15	32					
SOULLAC arr.	7	40	16	52	4	49	14	6	20	23	14	43	19	4	5	22	40	1	27	9	42	15	44	10	7	15	10	47	9					
CAZOUËLS arr.	7	45	16	54	4	52	14	10	20	43	14	18	20	52	19	45	6	36	10	7	15	10	47	9	30	9	30	15	32					
Lamothe-Fénelon.	8	9	17	18	14	14	18	20	52	19	45	18	36	18	21	54	22	35	1	23	9	42	15	44	10	7	15	10	47	9				
Nozac.	8	19	17	18	14	14	18	20	52	19	45	18	36	18	21	54	22	35	1	23	9	42	15	44	10	7	15	10	47	9				
GOURDON.	8	31	17	40	5	17	14	56	21	33	14	18	20	52	19	45	6	36	10	7	15	10	47	9	30	9	30	15	32					
Saint-Clair.	8	40	17	49	5	17	14	56	21	33	14	18	20	52	19	45	6	36	10	7	15	10	47	9	30	9	30	15	32					
Dégagnac.	8	51	18	3	15	5	21	43	21	43	19	24	20	17	7	11	23	22	10	38	16	28	16	10	16	16	10	16	10					
Thédirac-Peyril.	8	51	18	3	15	5	21	43	21	43	19	24	20	17	7	11	23	22	10	38	16	28	16	10	16	16	10	16	10					
Saint-Denis-Catus.	9	2	18	33	15	15	27	22	7	22	19	45	18	36	18	21	54	22	35	1	23	9	42	15	44	10	7	15	10	47	9			
Espère.	9	22	18	33	15	15	27	22	7	22	19	45	18	36	18	21	54	22	35	1	23	9	42	15	44	10	7	15	10	47	9			
CAHORS arrivée.	9	32	17	18	18	43	4	5	53	15	57	22	41	19	24	20	17	7	11	23	22	10	38	16	28	16	10	16	10	16	10			
CAHORS départ.	9	41	17	23	18	58	4	9	5	58	16	7	12	19	45	18	36	18	21	54	22	35	1	23	9	42	15	44	10	7	15	10	47	9
Sept-Ponts.	9	51	19	8	16	18	7	12	19	45	18	36	18	21	54	22	35	1	23	9	42	15	44	10	7	15	10	47	9	30	9	30	15	32
Ciezac.	10	5	19	22	16	18	7	12	19	45	18	36	18	21	54	22	35	1	23	9	42	15	44	10	7	15	10	47	9	30	9	30	15	32
Labenque.	10	12	19	29	16	18	7	12	19	45	18	36	18	21	54	22	35	1	23	9	42	15	44	10	7	15	10	47	9	30	9	30	15	32
Caussade.	10	45	18	20	2	6	35	17	8	19	19	24	20	17	7	11	23	22	10	38	16	28	16	10	16	10	16	10	16	10	16	10		
MONTAUBAN arr.	11	19	18	26	20	36	5	9	7	1	17	54	8	55	19	14	8	56	10	32	22	46	18	41	22	55	22	55	4	46	8	43		
TOULOUSE arr.	12	31	19	16	21	57	6	»	7	50	20	»	10	36	19	14	8	56	10	32	22	46	18	41	22	55	22	55	4	46	8	43		

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs de 2^e et 3^e classes que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs.
(*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.